

FRONDEUR

15 C^{MES} = LE N^O

ABONNEMENT UN AN (52) 10 F^R

BUREAU RUE DE LA SCAUDRIERE 10 BRUXELLES



LE MINISTÈRE DE LA DÉCADENCE NATIONALE. PRÉTANT SERMENT ENTRE LES MAINS DU ROI DES BELGES!

ABONNEMENT :

Un an fr. 7 00

Franco par la Poste

Bureaux :

12 - Rue de l'Étuve - 12

A LIÈGE

Rédacteur en chef : H. PECLERS

LE FRONDEUR

Journal Hebdomadaire

SATIRIQUE, POLITIQUE ET LITTÉRAIRE

ANNONCES :

La ligne fr. » 50

RÉCLAMES :

Dans le corps du journal

La ligne » 1 00

Fait-divers » 3 00

On traite à forfait.

Un vent de fronde s'est levé ce matin, on croit qu'il gronde contre...

Il n'y a que les petits hommes qui craignent les petits écrits.

Pas de soumission.

Mardi dernier, la *Meuse* publiait la note suivante :

« Une correspondance adressée de Liège à la *Gazette*, de Bruxelles, annonçait hier que M. Frère-Orban se proposait de quitter la vie politique dans deux ans et qu'il ne demanderait pas le renouvellement de son mandat.

« Il n'y a absolument rien de vrai dans cette nouvelle. Le désastre amené par les extravagances et les folies des énergumènes de Bruxelles ne suffit pas pour abattre l'illustre homme d'Etat qui a conduit le libéralisme à tant de victoires et pour le faire désespérer de l'avenir de notre opinion.

« Plus résolu, plus énergique que jamais, il sera, malgré ses septante-deux ans, le premier sur la brèche pour relever le libéralisme de ses ruines. L'arrondissement de Liège sera toujours fier de le conserver à la tête de sa représentation; les libéraux liégeois ne sont pas encore disposés à abandonner cette ligne de conduite prudente et sage qui leur a valu depuis cinquante ans des succès non interrompus et à courir des aventures qui ont fait descendre Bruxelles au rang de Furnes et de Saint-Nicolas. »

On remarquera l'allure officieuse — et hautaine — du morceau. Le ministre-soleil a dû mettre sa griffe là. L'avis vient de haut et ne doit pas passer inaperçu.

On nous enjoint donc à nous, progressistes, d'avoir à rengainer nos aspirations démocratiques. « A les garder pour plus tard » selon l'élégante expression de M. de Rossius-Orban.

On veut bien encore de notre concours; on ne veut pas de nos principes.

Eh bien l'on n'aura pas l'un sans nous aider à faire prévaloir les autres.

Nous en avons assez, à la fin, de cette intransigeance doctrinaire, de ces mots d'ordre hautains que d'arrogants personnages se permettent de nous donner !

Nous voulons bien de l'union, nous refusons toute soumission. Si les doctrinaires sont disposés à persister à suivre la ligne de conduite prudente et sage dont nous parle la note de la *Meuse* — c'est à dire à se borner toujours à cette politique, stérile pour nous, qui a mis toute l'industrie, toute la finance, tout le fonctionnarisme dans la main d'une seule famille, ils marcheront sans nous; si l'on croit nous soumettre à la coterie qui, ne songeant qu'à ses intérêts personnels, a compromis l'existence du libéralisme à Liège, et a produit le gâchis dans lequel patauge lamentablement le Conseil communal, on se trompe.

Nous ne voulons plus de cette union dont nous faisons toujours les frais et si « l'illustre homme d'Etat » veut continuer à imposer sa volonté à tout le parti libéral, nous ne sommes pas disposés nous, à nous laisser éternellement mener par l'insolent personnage qui osa un jour qualifier de « grelots progressistes » destinés à l'amusement de ceux qui voient dans la politique autre chose qu'une question de vanité ou de portemonnaie.

Les « revendications des énergumènes de Bruxelles », sont les revendications des progressistes liégeois.

Nous aussi nous voulons la suppression des impôts de consommation et leur remplacement par l'impôt sur le revenu, frappant chacun selon sa fortune; nous aussi nous voulons une extension du droit de suffrage, afin de ne pas livrer plus longtemps les destinées du pays aux mécontentements des quelques centaines d'indifférents qui, dans un corps électoral restreint comme le nôtre, font pencher à leur gré la balance électorale; nous aussi nous voulons que l'on ne paie plus des évêques contre lesquels on tonne dans de redondants discours, quitte à faire des courbettes devant eux; nous aussi, enfin, nous voulons que l'on se préoccupe sérieusement d'améliorer le sort des classes ouvrières, complètement oubliées aujourd'hui parce qu'elles ne votent point et que nul n'a besoin d'elles pour être élu !

Si l'on ne veut plus de ces revendications, on se passera de nous. Assurément, nous comprenons très bien qu'il suffise au bonheur de M. Frère-Orban et des siens, que le libéralisme, au pouvoir, se contente de caser un peu partout, dans la magistrature, dans la haute banque, dans l'administration, les parents et amis du grand homme. Pour les doctrinaires « jouer le plus possible » peut constituer un programme suffisant, mais pour ceux qui ne demandent pas d'emplois au gouvernement, pour les libéraux qui n'ont ni l'espoir, ni le désir de se faire nommer juges, substitués, chefs de division, membres du comptoir d'escompte, ou même chefs de station et gardes-champêtres, la présence des doctrinaires au pouvoir, ne constitue pas une satisfaction suffisante.

Ce qu'il faut au libéralisme progressiste — c'est à dire au libéralisme désintéressé — ce sont des mandataires sincères, dévoués à la chose publique, se préoccupant de l'intérêt général — et non des intérêts de certaines familles; ce que les progressistes exigent, c'est que l'on tienne compte du concours qu'ils apportent au libéralisme et dont celui-ci ne peut se passer. Ce qu'ils veulent, enfin, c'est une union sincère, féconde des diverses nuances du libéralisme; la soumission, ils n'en veulent plus.

C'est comme alliés, et comme alliés seulement, qu'ils consentiront encore à combattre dans les rangs libéraux. Ils entendent ne renier aucune de leur conviction, et si, comme le langage de la *Meuse* le fait supposer, les gros bonnets doctrinaires liégeois se proposent de « refréner » les aspirations progressistes, nos amis n'ont qu'une chose à faire: lutter pour leur propre compte et laisser les doctrinaires se tirer d'affaire comme ils le pourront.

Et l'on verra bien alors que les « énergumènes progressistes » ont, dans l'opinion publique, des sympathies autrement nombreuses que celles sur lesquelles comptent les doctrinaires qui remplacent par des « appétits » les principes qu'ils n'ont pas.

CLAPETTE.

Moyen-Age.

Un fort coquet moyen-âge de fantaisie Circule et grouille dans le cadre du castel. Avec son bric à brac de fantaisie, et tel que l'eût enluminé la vieille poésie.

Le chevalier flanqué d'une escorte choisie Pour expier d'un vieux péché mortel, Dieu le veut ! Dieu le veut ! va porter son cartel A messire le Roi des sarrasins d'Asie.

Et dans le parc où grogne et grince le rebec Sous un vol de ramiers frissonnant bec à bec La très-gentille dame en brillant équipage.

Coulez un bras nu le long des plis raides du vair Et, posément, l'applique aux lèvres du beau page Dont les chants font rêver d'amours les nuits d'hiver.

GASTON SENECHAL.

La Pêche à la Ligne

Pour un grand — très grand — nombre d'habitants de la bonne ville de Liège, un événement grave a fait oublier, dimanche dernier, toutes les préoccupations d'ordre politique. Les élections du 10 juin elles-mêmes étaient reléguées au second plan. La question du jour était la réouverture solennelle de la pêche à la ligne.

Le Liégeois partage avec le Parisien un amour immodéré pour la pêche à la ligne et les parties de campagne. Le dimanche, des tribus entières s'embarquent sur les steamers, s'engouffrent dans les wagons ou s'en vont pédestrement s'installer dans les environs de Liège, au bord des nombreux cours d'eau qui sillonnent la province. Certains pêcheurs — les plus huppés — se dirigent généralement en galante compagnie, vers Visé. Pour ceux-là, la pêche n'est qu'un prétexte. Le vrai motif du voyage, n'est pas un sincère désir d'arracher du sein des ondes un poisson plus ou moins problématique; ce que l'on veut, c'est aller dévorer une de ces oies, merveilleusement préparées, qui font la réputation de la

localité visétoise et qui, arrosées d'un bourgogne généreux, constituent un régal de gourmet. Les pêcheurs plus sérieux se rendent de préférence dans les pittoresques villages arrosés par l'Amblève ou la haute Ourthe, cours d'eau très peuplés de truites et autres poissons du dernier tzeng. D'autres enfin, flanqués de leur chaste épouse et entourés de tous leurs rejetons, s'installent à l'ombre « dans les prés fleuris qu'arrose la Meuse », dévorent des montagnes de provisions et, tandis que les bambins s'ébattent sur l'herbe et que les mamans tricotent des bas pour les moutards, jettent leur ligne à l'eau et... s'endorment paisiblement en attendant un poisson, généralement peu pressé de prendre place dans l'énorme panier de pêche apporté à son intention.

Ces pêcheurs-là, du reste, ne sont pas les moins sages. Ils ont su revenir à temps des illusions dangereuses et s'ils pêchent encore, c'est, non pas dans le fol espoir d'accrocher un poisson à leur hameçon, mais simplement pour le principe, afin d'affirmer leur droit.

* * *

Le croirait-on, ce droit d'agacer les poissons « des petits ruisseaux qui font les grands rivières » — comme dit la chanson — a failli, il y a de cela trois ans, être retiré aux malheureux pêcheurs à la ligne, par des législateurs sans entrailles.

Ceux-ci, probablement, espéraient que cette prohibition aurait eu pour conséquence naturelle d'empêcher les journalistes mal intentionnés de s'occuper de certains députés qui, grâce à leur mutisme obstiné, auraient eu le droit de profiter des dispositions légales protégeant les carpes et autres êtres peu loquaces. (M. Neef-Orban est prié de ne point voir ici une note dirigée contre lui spécialement. Il y en a des douzaines dans son jour à la Chambre.)

Le projet, d'ailleurs, ne fut pas admis, ce qui est fort étonnant car il n'avait pas le sens commun.

* * *

C'était à l'époque où la commission royale de statistique — qui ne savait comment tuer le temps — venait de s'aviser de découvrir que nos rivières se dépeuplaient.

Plus de goujons! plus de carpes! tels étaient les cris d'alarmes poussés avec ensemble par la commission de statistique.

On frémissait. Aujourd'hui, il est vrai, on pourrait peut-être remplacer les carpes par les mystérieux députés indépendants élus à Bruxelles, mais alors on n'avait pas encore cette ressource suprême.

Aussi le ministère et une foule de notabilités politiques se mirent-ils immédiatement, de concert avec la commission de statistique, à rechercher un moyen d'arrêter cette terrible dépopulation des rivières.

Tout d'abord, une question se posait. A quoi devait-on attribuer la situation signalée, avec un patriotisme à propos, par la royale commission ?

Il y avait-il refroidissement dans les relations entre goujons et goujonnes? Les belles-mères s'étaient-elles mises de la partie? L'officier de l'Etat-civil du royaume des eaux avait-il, comme M. Renkin, une mine rébarbative qui décourageait les jeunes époux ?

Cette explication, certes, était invraisemblable, mais un homme de génie — il y en a partout, même dans les commissions de statistique — s'avisait d'en trouver une plus invraisemblable encore.

Il accusa les pêcheurs à la ligne de tout le mal ! Il prétendit que loin de se contenter d'attraper, de temps à autre, un coup de soleil ou un rhume de cerveau, ces insatiables pêcheurs poussaient la cruauté jusqu'à arracher parfois une ailette aux douces de la vie de famille; il cita même le haut fait — parfaitement historique, du reste — posé par deux pêcheurs liégeois qui, dans un bras de l'Ourthe, avaient attrapé, à eux deux, trois goujons, en moins d'une journée !

Ce fait, corroboré par les nombreux rapports officiels de tous les fermiers de la pêche et par une enquête parlementaire, faite officieusement par les députés de Liège, faillit faire décréter la suppression de la pêche à la ligne. Ce n'est qu'à l'énergie d'un député libéral, M. Joseph Warnant (de Huy) que les pauvres pêcheurs doivent le bonheur de pouvoir continuer leurs paisibles exercices.

Comme l'a justement fait remarquer un honorable député, il leur a été beaucoup pardonné parce qu'ils ont beaucoup pêché... pour le roi de Prusse.

* * *

On aurait tort, cependant, de croire que

c'est toujours en vain que les pêcheurs jettent leur ligne à l'eau.

Un fait dont j'ai été témoin naguère, m'a démontré que la traditionnelle patience des pêcheurs est parfois justifiée par des motifs sérieux.

Depuis cinq jours, je voyais, juste en face de ma demeure, située sur un des quais de la ville, un pêcheur en blouse, qui, pendant de longues heures, restait là, quel que fut le temps, l'œil fixé sur le morceau de liège dont les oscillations devaient lui annoncer la capture d'un poisson.

Seulement, le poisson ne venait pas. Pas une seule fois, au cours des cinq jours pendant lesquels, de ma fenêtre, j'avais observé le malheureux pêcheur, celui-ci n'avait tiré de l'eau le plus minuscule goujon.

Impatient, par cette obstination du pêcheur infortuné, je finis par me décider à traverser le quai.

— Cela ne va guère, l'ami, dis-je, mais aussi pour quoi ne changez-vous pas de place? voilà cinq jours que je vous observe et vous n'avez encore rien pris !

Le pêcheur leva alors la tête et me répondit de ce ton narquois qui caractérise le langage de l'ouvrier wallon :

« C'est que je vais vous dire, monsieur, la semaine dernière, j'ai attrapé à cette même place, une savate du pied gauche et je pêche pour compléter la paire ! »

CLAPETTE.

NÉPOTISME.

Après la raclée du 10 juin, les ministres doctrinaires ont voulu récompenser certains de leurs amis qui, pendant les six dernières années, leur ont rendus des services politiques.

Selon l'usage antique et solennel, ce n'est pas en payant de leur bourse que nos ministres se sont acquittés de leurs dettes de reconnaissance.

C'est, comme toujours, le pays qui éclaire.

C'est ainsi que, le 12 juin, le *Moniteur* a publié une collection d'arrêtés royaux, datés du 31 mai, et nommant à des grades élevés dans l'administration (le grade de directeur général domine) plusieurs secrétaires particuliers ou chefs de cabinet des ministres défunts.

Notez, que ces messieurs ont été choisis parmi les amis personnels et en dehors de l'administration. L'un d'eux, journaliste doctrinaire, avait même, sous le ministère Frère, l'agréable occupation d'éreinter journalièrement, dans des correspondances adressées à un grand journal d'Anvers, les députés progressistes.

C'est donc le pays qui paie la copie anti-progressiste fournie par ce journaliste malin qui se trouve avoir franchi en six ans tous les degrés de la hiérarchie administrative.

Ces promotions accordées à des hommes qui, avant le cabinet libéral, étaient étrangers à l'administration, frisent le scandale.

Elles froissent profondément le personnel régulier de l'administration. Elles ressemblent à des actes de favoritisme et donnent au parti clérical des armes dont il saura faire un usage dangereux.

Comme le fait très bien remarquer la *Réforme*, lorsqu'un ministre choisit son secrétaire particulier dans les rangs de l'administration, il est juste qu'à l'expiration de ses pouvoirs il place ce fonctionnaire dans la situation qu'il eût normalement acquise, s'il n'avait pas été investi de cette mission spéciale.

Mais, lorsque le secrétaire particulier est choisi en dehors de l'administration, dans les rangs de l'armée, du barreau ou de la presse, il devient un homme politique, associé à l'œuvre de son chef, partageant avec lui la bonne et la mauvaise fortune.

Il n'est pas nécessaire qu'il survive au ministre qui l'a choisi, et il est surtout regrettable que, sans antécédents administratifs, il se trouve avoir conquis, en quelques années, des positions élevées et lucratives que d'autres n'atteignent que rarement, au prix de toute une vie d'efforts et de travail. Et tandis que l'on songe à caser ainsi les gros bonnets doctrinaires, on

paraît complètement oublier les pauvres instituteurs qui vont se trouver livrés sans défense aux rancunes cléricales.

Echos.

Le beau Léon a été longtemps la coquette des jolies femmes.

Toutes se disputaient la faveur de passer la main dans ses cheveux en lui donnant des noms d'oiseau.

Aujourd'hui, dix lustres ont fauché cette forêt d'ébène, mais comme il est resté riche et généreux, comme il est précieux quand il s'agit de faire mousser une fête mondaine, ces dames tiennent encore à le ménager.

L'une d'elles lui disait hier en caressant le genou qui lui sert de chef :

— Comme vous avez la peau douce ! On dirait le crâne d'un petit enfant !

* * *

— Et Joseph que devient-il ?

— Toujours collé avec la grande Elvire.

— Celle qui est si maigre ?

— Oui. Que veux-tu. L'été tout le monde éprouve le besoin de faire une saison d'os !

* * *

Tocsin : — Faux appas.

* * *

Quolibet : — Turc de distinction.

* * *

Entendu cet horrible à peu près dans une rue où on posait des conduites d'eau.

— Ça doit n'avancer que bien lentement ces travaux-là ?

— Pourquoi ?

— Parce que les ouvriers doivent être soulevés au cabaret...

???

— Dame, oui... la tranchée altere !!

* * *

Alambic. — Bruxelles.

* * *

Mistral. — Nom d'une Anglaise qui vente.

* * *

Quand une femme prend la fuite avec un commis du Louvre, on peut dire qu'elle cède à l'attrait de la nouveauté.

POUR CAUSE D'AGRANDISSEMENT

les grands magasins et ateliers de la Ménagère, actuellement installés rue de la Régence, seront à partir du 21, transférés rue Cathédrale, 3, et rue Florimont, 2 et 4. L'ouverture aura lieu le **samedi 21**, du soir. On pourra se procurer tous les articles : poêleries, quincailleries, articles de ménages, meubles en fer et bois, pour café, cour et jardin coffres-fort et coffrets à bijoux, etc.

M. Victor Mallieux, fabricant breveté, informe le public que pour fêter l'inauguration de ses nouvelles et vastes installations, une réduction de 10 % sera faite sur tous les articles du 21 au 23. Voilà, pour les personnes économes, l'occasion de réaliser de sérieuses économies.

N.-B. Bien remarquer que l'ouverture a lieu le **21 juin** et non le 31.

Les prochaines élections communales.

Nous ne saurions trop le répéter, c'est surtout sur les questions matérielles que se feront, à Liège, les élections prochaines. Les principes ne viendront qu'au second rang.

Assurément, l'immense majorité des électeurs liégeois appartient à l'opinion libérale, mais, cette fois, la question du gaz passera avant toutes les considérations de parti. Les électeurs les moins catholiques voteront sans hésiter pour la liste cléricale si la liste libérale contient les noms des hommes suspects de complaisance pour le doctrinarisme qui, à Liège, est malheureusement dirigée par un personnage possédant d'immenses intérêts dans la compagnie du gaz.

Nul plus que nous ne désire, en présence du parti catholique vainqueur à Bruxelles, conserver à Liège une administration libérale, protégeant nos écoles contre la rancune d'un gouvernement réactionnaire, mais, nous le répétons, ce n'est qu'en sacrifiant tous ceux qui, de près ou de loin, touche à la coterie urbano-gazière que l'Association libérale peut espérer la victoire. Présenter des Gillon, des Neef-Orban et autres candidats *ejusdem farinae* c'est courir au devant d'une débacle qui ne pourrait alors être évitée que si les progressistes présentaient en opposition aux candidats éventuels de la famille Orban, des candidats disposés à défendre en même temps que les principes du libéralisme, les intérêts de la ville de Liège, trop souvent méconnus par les anciens mandataires de l'Association doctrinaire.

CHRONIQUE.

Je suppose — sans l'approuver — un examinateur formulant la question suivante :

— Elève Corniflet, dis-nous qu'elle est, des quatre règles de l'arithmétique, celle que, de chaque côté du Rhin, l'homme pratique le moins en ce qui concerne son espèce ?

— La multiplication ! devrait répondre l'élève Corniflet, sous peine de mériter un mauvais point.

Car la statistique est là, et nul n'ignore qu'il n'y a pas à plaisanter avec la statistique. Je ne conseillerais même pas de lui opposer le fameux « Croissez et multipliez ! » que prête à Jéhovah le romancier de la *Genèse*.

Contrairement à ce précepte tombé du ciel... et dans l'eau, on pourrait croire, en effet, que la consigne actuelle est de décroître et de diviser.

Diviser... pour ne pas régner, selon la version moderne adoptée à Frohsdorf.

Cette maxime négative n'est pas, à vrai dire, celle de M. de Bismarck, qui sait que la multiplication des porte-fusils est un puissant instrument de règne.

Aussi comprend-on quel chagrin a dû être celui du chancelier de fer en apprenant que, d'après le dernier dénombrement, sa féconde Allemagne, qui croissait régulièrement de 500.000 têtes carrées par an, a subi tout à coup, en dix-huit mois, une diminution de 21.154 amateurs de choucroute.

Voilà de quoi refroidir l'entrain des journaux berlinois qui, tous les cinq ans, se plaisent à bombarder la France de parallèles entre la fécondité germanique et la stérilité gauloise !

D'ailleurs, la France a à lutter contre la stérilité des ménages et le célibat, les Prussiens ont à combattre, en outre, l'émigration :

Mal que le ciel en sa fureur inventa...

Non-seulement les Gretchen restreignent leur production, mais c'est pour l'exportation qu'elles travaillent ! C'est à l'étranger que vont grandir bon nombre de ces petits qui ne sont pas Espagnols !

A entendre les vertueuses feuilles d'Outre-Rhin, l'arrêt de la marche ascendante de la population en France devait être attribué... Eh ! oui, parbleu ! à l'immortalité française.

Mais alors cette moralité dont l'Allemagne possédait le monopole ne serait donc plus qu'un vain mot ? La Prusse serait maintenant aussi gagnée que la France ; ni le Wurtemberg ni le grand-duché de Bade n'auraient échappé à la contagion et la musique de Wagner, n'en aurait défendu les Etats de sa Majesté bavaroise !

Il faudrait imputer l'arrêt de la marche ascendante de la population en Allemagne... à l'immortalité du pays où fleurit le houblon ! Car logiquement on ne peut pas supposer que des résultats identiques soient dus à des causes différentes, telles que la misère qui périrait sur les sujets du roi Guillaume ou le régime anormal imposé à l'Alsace-Lorraine.

Mais c'est affaire à M. de Bismarck d'enrayer chez lui le fléau, et la France d'aviser en ce qui la touche.

Justement voici que le soucis de la postérité vient d'induire un député français M. Léon Roquet à déposer un amendement comminatoire au projet de loi sur le recrutement.

M. Roquet s'est inspiré de la loi de Manlius à Rome, laquelle forçait les garçons à se marier ou à payer un impôt, et il a répété en variant le mot de Mazarin :

Ils ne se marient pas !... Ils payeront !

Mon Dieu ! oui, les célibataires payeront et ils payeront nature, qui plus est ; c'est-à-dire qu'ils feront partie de la réserve de l'armée active, seront appelés en cas de guerre avant les réservistes mariés, et devront prendre part à des manœuvres tous les deux ans.

Maintenant, aimables célibataires, à votre égoïsme de voir lequel de ces deux il estimera le moindre : prendre femme... ou les armes !

Déjà les statistiques de 1872 et 1873 — vous savez bien ? ces statistiques qui, une fois par hasard, ont le chiffre pour rire — permettent d'affirmer que, dans de nombreux cas, la crainte du service militaire sera le commencement du *conjungo*.

L'amendement de M. Roquet ayant accompli ce miracle, moins divin mais beaucoup plus réel que ceux de dom Bosco, il ne restera plus qu'à compléter l'œuvre de multiplication.

Car ce n'est pas tout de contraindre les célibataires à épouser ; il faut encore les obliger à se rendre père du plus d'enfants possible.

Pour cela nous ne voyons qu'un moyen : la création d'un ordre du *Mérite prolifique*, dont la décoration, en partie double, serait attribuée aux conjoints comptant 3 enfants. Le mari s'ornerait du ruban, la femme porterait la croix.

Trois enfants donneraient droit au titre de chevalier ; quatre enfants, au grade d'officier. Et ainsi de suite.

Allons ! messieurs du gouvernement, vite un petit décret... si vous voulez contribuer à faire renaître partout la formule des contes de fées :

« Ils vécurent heureux et eurent beaucoup d'enfants. »

Robert HYENNE.

Les personnes qui prendront un abonnement au **FRONDEUR** recevront **GRATUITEMENT** le journal jusqu'au **PREMIER JUILLET**.

Çà et là.

Depuis que le parti libéral a reçu la raclée que l'on sait, la presse doctrinaire, obéissant évidemment à un mot d'ordre, ne cesse de prétendre que l'on doit aux progressistes et à leur revendications la débacle du 10 juin.

On a vu plus haut que la *Meuse* faisait sa partie dans ce concert.

On comprend très bien, d'ailleurs, le but des doctrinaires.

Il s'agit de tâche d'expulser, une fois pour toute, les progressistes du parti libéral. Plutôt deux catholiques qu'un radical ! tel est le cri de guerre des doctrinaires.

Chose étrange, on voit des libéraux qui ne sont pas inféodés à la Doctrine, se laisser convaincre par les attaques injustes et malhonnêtes que les doctrinaires adressent à l'extrême-gauche.

Il est clair, cependant, que la politique progressiste et l'attitude des révisionnistes n'a été pour rien dans l'affaire.

Nulle part, mais là, absolument nulle part, on n'a discuté les principes démocratiques.

Catholiques et indépendants se sont abstenus avec soin d'attaquer les idées progressistes.

Les impôts, voilà le grand cheval de bataille des clérico-indépendants. C'est grâce aux impôts que les libéraux sont tombés et si l'extrême gauche a succombé en même temps que la Doctrine, c'est parce que les députés progressistes n'ont pas assez insisté sur le vote négatif émis par eux lors de la discussion des impôts.

Quelques chiffres prouveront quel rôle ces impôts impopulaires — et mal établis, d'ailleurs — ont dû jouer à Bruxelles.

Dans la capitale et ses faubourgs, on compte :

3,500 estaminets et estaminets-restaurants ;

410 débits de liqueurs ;

90 liquoristes ;

255 magasins de détail de tabacs et cigares.

Soit en tout, quatre mille deux cent cinquante cinq négociants, directement atteints par les nouveaux impôts.

Et notez qu'il ne s'agit ici que des impôts sur l'alcool et le tabac.

Qu'on s'étonne, après cela, de voir tomber un ministère qui s'était fait de pareilles légions d'ennemis — sans que les progressistes pussent l'en empêcher.

* * *

Les catholiques commencent à prendre des airs vainqueurs.

C'est surtout contre les instituteurs et les institutrices qu'ils voudraient faire tomber leur vengeance.

Déjà, le ministre de l'intérieur, a fait suspendre tous les travaux relatifs à l'instruction.

Plus d'écoles ! tel est la devise du nouveau ministère.

C'est le ministère de l'ignorance.

* * *

Les petits frères se préparent à entrer en masse dans les écoles officielles.

On assure que l'on va doubler le nombre des tribunaux correctionnels.

* * *

La direction des beaux-arts (commandes à Slingeneur et autres) est annexée au nouveau ministère de l'agriculture.

On veut probablement réunir en une seule administration toute les espèces de carottes.

* * *

Les nouveaux ministres représentent les arrondissements de Namur, Anvers, Saint-Nicolas, Alost, Thiel et Courtray.

La partie wallonne du pays fournit donc un seul ministre.

Il est vrai que les provinces flamandes ont à présent la spécialité des députés cléricaux.

Si, comme tout le fait supposer, la réaction flamingante, commencée déjà par le précédent ministère, s'accroît, on en arrivera fatalement à la seule solution qui puisse nous éviter la guerre civile : la séparation administrative des provinces wallonnes.

Nous ne nous en plaindrons pas, d'ailleurs.

* * *

Il se confirme que notre concitoyen M. Somzé, le nouveau député de Bruxelles — de tes enfants sois fier ô mon pays ! — va être nommé baron des Hvlettes.

Notre éminent concitoyen avait déjà sollicité ce titre, mais l'ancien ministère lui ayant répondu : « brosse ! » M. Somzé est passé avec armes et bagages à l'ennemi.

Il a trouvé le joint.

Ville de Spa. — Saison 1884.

Programme des premières fêtes.

Juin. — Samedi 21. — Premier concert de grande symphonie sous la direction de M. L. Jahn, et concert d'harmonie sous la direction de M. L. Guilleaume.

Dimanche 22. — Ouverture de la *saison théâtrale* Comédies, vaudevilles, opéras-comiques, opérettes.

Samedi 28. — Ouverture du tir aux pigeons de Spa.

Grand bal au Casino.

Dimanche 29. — Première réunion de courses sur l'hippodrome de la Sauvenière. — Douze mille francs de prix.

Lundi 30. — Tir aux pigeons.

JULIET. — Mardi 1^{er}. — Seconde journée de courses sur l'hippodrome de la Sauvenière.

Mercredi 2. et jeudi 3. — Tir aux pigeons. Grand prix du Casino.

Bal d'enfants.

Vendredi 4. — Fête de la Promenade de Sept-Heures.

Samedi 5. — Grand bal Cotillon.

Dimanche 13. — A 7 heures du soir, galerie Léopold II, concert vocal donné par une société étrangère avec le concours de la grande symphonie du Casino.

Vendredi 18. — Concert offert aux abonnés dans les salons du Casino.

Jeudi 24. — Bal de gala pour les enfants.

Lundi 28. — Grande fête à Barisart.

Indépendamment des fêtes ci-dessus indiquées et d'autres à donner telles que : kermesses, jeux de toutes natures à la Promenade et au Casino, exposition d'éventails, ascension de ballon, concours de pigeons voyageurs, feux d'artifices, etc., il y a musique deux fois par jours dans le Parc de Sept-Heures ou sur la Place Royale : de 2 1/2 heures à 4 heures concert d'harmonie, de 7 1/2 heures à 9 heures, concert de symphonie.

Bal à grand orchestre le samedi et les autres jours soirée dansante au Casino.

Bal d'enfants tous les jeudis.

Théâtre les dimanche, mardi et jeudi de chaque semaine.

Un nouveau programme indiquant toutes les fêtes d'août et de septembre annonçant les courses, les tirs aux pigeons et les chasses, sera envoyé sur toute demande à partir du 25 juin.

S'adresser pour tout ce qui concerne le Casino et fêtes à M. G. Goffin, directeur.

VILLE DE LIÈGE.

Trinck-Hall d'Avroy

Dimanche 22 juin 1884.

De 6 à 8 heures du soir

Concert d'harmonie.

Organisé avec le concours de la musique des Cristalleries du Val St-Lambert, établissement d'Herbatte-les-Namur, sous la direction de M. Ch. Van Hoye, au profit du Vestiaire libérale de Liège.

Programme.

1^{re} partie.

1^o Teufels-Marsch. (F. Von Suppé.)
2^o Le Festival ouverture. (Ch. Panne.)
3^o Grande Marche aux flambeaux. (G. Meyerbeer.)
4^o Mélange sur Faust. (Ch. Gounod.)

2^e partie.

5^o Adagio et Rondo. (P. Van Herzela.)
6^o Amour discret, gavotte. (J. Resch.)
7^o Bouquet mélodique sur Boccace. (Ch. Van Hoye.)
8^o Maria, polka. (Touss. Radoux.)

Prix d'entrée : 50 centimes.

Immédiatement après le concert annoncé ci-dessus, second concert par l'harmonie habituelle de la Trinck-Hal.

DEMANDEZ

L'AMER CRESSON

Le Cresson est universellement reconnu comme l'aliment le plus sain.

C'est cette plante, ainsi que les écorces d'oranges mères, etc., qui forment la base essentielle de

L'Amer Cresson

les plus délicieux des apéritifs.

Le seul que les plus éminents chimistes déclarent ne contenir aucun principe nuisible.

L'Amer Cresson

se prend pur, avec du genièvre ou de l'eau ordinaire

Il faut se garder de le mélanger à aucune autre liqueur pour ne pas altérer ses incomparables qualités.

En vente partout

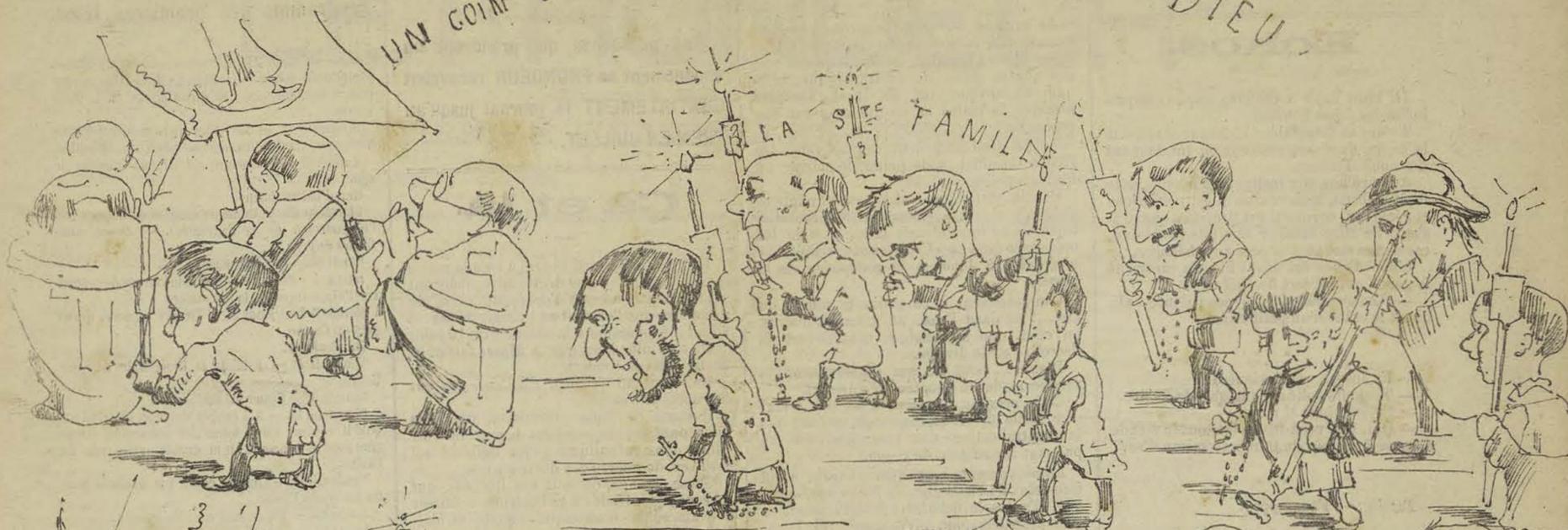
AVIS AUX PERSONNES QUI PARTENT POUR LA CAMPAGNE : Ombrelles satin soie, toutes nuances, grande taille, fr. 5-90. — Très jolies ombrelles de jardin pour dames, depuis 1-75 à 5 fr. — Ecas satin noir soie, fr. 4-50, à la grande maison de parapluies, rue Léopold, 48.

— J. Le Rousseau, horloger-bijoutier, vient d'ouvrir une seconde maison d'horlogerie rue de Guedre, 12, près de la rue Léopold, correspondant avec l'ancienne maison, 8, rue Sur-Meuse. Ce magasin contiendra spécialement un bel assortiment de pendules en tous genres, régulateurs, réveils et horloges de toute espèce aux prix les plus avantageux et de qualité supérieure. Bien remarquer l'adresse rue Sur-Meuse, 8, et rue de Guedre, 12, Liège.

BALZA, professeur d'escrime, professeur du Cercle Saint-Georges et du Conservatoire. Leçons particulières. S'adresser au 10 al du Cercle Saint-Georges, Café des Mille Colonnnes.

Liège — Imp. E. PIERRE et frère, r. de l'Etuve, 12.

UN COIN DE LA PROCESSION DE LA FÊTE DIEU



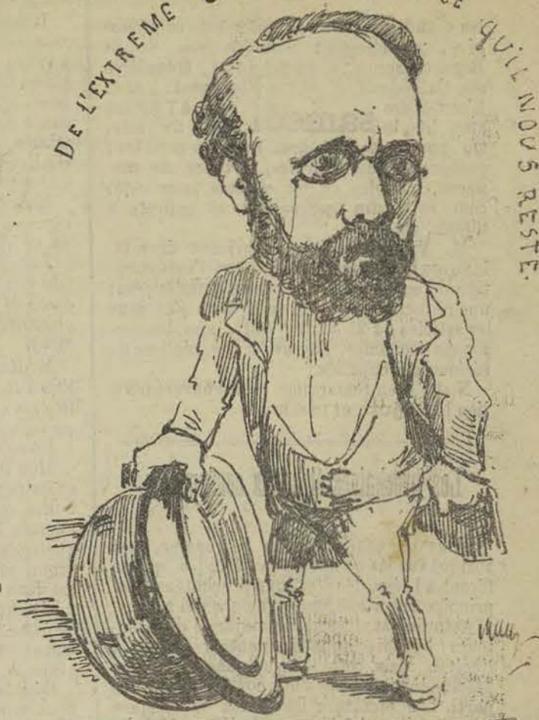
LES HUPES



SUPPRESSION DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION
LES NOUVELLES GÉNÉRATIONS ?



DE L'EXTRÊME GAUCHE VOILÀ CE
QU'IL NOUS RESTE.



DISSOLUTION DU SÉNAT



L'Éclair